

Une opinion sur la guerre

Dans le *Devoir* de lundi, M. Omer Héroux écrit le solide article qui suit sur le grand conflit européen.

Encore qu'il faille prendre chacune des dépêches avec beaucoup de précautions—elles se contredisent souvent l'une l'autre—il semble bien que le monde marche à une catastrophe incommensurable, suivant l'expression de M. Asquith.

Aucune époque n'a vu une guerre dont les conséquences s'annoncent aussi graves que celles d'aujourd'hui. C'est la première fois qu'un conflit de proportions aussi considérables s'engage sous le régime de la nation armée; c'est la première fois que des armes nouvelles comme l'aéroplane et le sous-marin seront employées sur une aussi vaste échelle. Et les liens intimes créés entre tous les peuples par les moyens modernes de communication font que toutes les nations, même celles qui ne sont pas directement intéressées, ressentiront, dans une proportion qu'on ne peut encore apprécier, le contre-coup du conflit.

Songez qu'en vertu des lois militaires des grandes nations déjà engagées, tous les hommes valides de vingt à quarante-cinq ans—sans compter les officiers plus âgés—sont appelés sous les armes. C'est-à-dire qu'en dehors de la perturbation causée par la guerre elle-même—de la saisie et de l'emploi par les gouvernements des chemins de fer, des télégraphes, des téléphones et de tous les grands moyens de transport, de l'énorme gaspillage financier qu'entraînera le conflit—nous allons assister à une suspension quasi-officielle de la production sur une partie importante du globe; et non pas seulement de la production de luxe, mais de la production essentielle.

Nous sommes à la veille des récoltes. Que donneront-elles dans des pays comme la France, l'Allemagne, la Russie, l'Autriche-Hongrie, où il ne restera sur la terre que les femmes, des vieillards et des enfants?

Pour finir qu'il soit du champ de bataille, et encore qu'il n'ait rien en à faire jusqu'ici avec le conflit, le Canada a sûrement subi déjà les effets de la crise. Si l'on n'avait fermé la Bourse, personne ne sait quels désastres se seraient produits.

Un financier connu nous disait récemment: Il faut, pour apprécier les conséquences de la crise, occuper certaines positions spéciales. On n'a point d'idée des pertes causées par la dernière hausse. On a vu ces jours-ci se présenter au guichet des banques et solliciter de l'argent des gens qui de leur vie n'avaient eu besoin d'emprunter un sou. Un autre homme d'affaires nous disait: Si vous voulez avoir quelque idée de ce qui se passe, voyez le nombre de gens qui ont la réputation d'être riches, et qui, de fait, le sont, et que la nécessité contraint aujourd'hui d'aller dans les bureaux des compagnies d'assurance profiter de leur droit d'emprunter d'argent au même cent pour cent sur une période qu'ils n'ont prise souvent que pour être agréable à un ami.

Et il n'est point probable que la situation s'améliore, si l'Angleterre—et particulièrement le Canada—entrent en scène. Le correspondant du *Daily Mail* à Ottawa, discutant l'éventualité de l'envoi en Angleterre d'un contingent canadien, déclarait ce matin que le transport sûr de ces troupes en Angleterre serait d'abord un très gros problème et, secondement, qu'il faudrait trouver au Canada même les ressources qu'exigerait l'intervention, attendu que nos réservoirs habituels de capitaux ne trouveraient fermés du coup.

Et c'est un problème dont chacun peut, dans l'état actuel des choses, mesurer la gravité. Chacun peut aussi prévoir l'effet qu'aurait sur la vie économique du pays cette levée de capitaux, coincé avec la fermeture des sources d'où nous tirons généralement nos ressources financières.

Dans l'intervalle, les événements—et il n'était pas nécessaire d'être grand prophète pour le prévoir—justifient nos indications de vendredi sur la gravité de la situation à laquelle le gouvernement aura à faire face sur le sol même du Canada.

On annonce que la Commission du Port et la compagnie du Grand Tronc font particulièrement surveiller les éleveurs à grains et leur matériel, et que la Commission du Port a demandé au gouvernement d'exercer une surveillance spéciale sur les canaux et les ports. Tout cela est de première nécessité et relève au premier chef du gouvernement canadien, comme la mise en défense de nos côtes et le maintien de la paix intérieure. Nous avons vécu dans des conditions telles jusqu'ici que nous n'avons guère songé à quel point la subsistance des populations de l'Est—sans compter celle de l'Angleterre—dépend des livres com-

munications entre l'Est et l'Ouest par chemins de fer et canaux; nous avons encore moins songé à la facilité avec laquelle ces communications pourraient être interrompues par une poignée d'hommes déterminés, aidés d'une petite provision de dynamite ou de nitroglycérine. Qui peut avoir intérêt à commettre un pareil attentat?

L'intérêt existera si le conflit affecte l'Angleterre et ses colonies, et l'on peut s'attendre à tout de la part d'hommes exaspérés et pour un bon nombre familiarisés avec le maniement des explosifs.

Par ailleurs, il s'est déjà produit des conflits entre nationaux des divers pays belligérants, et l'on peut s'attendre à des incidents beaucoup plus graves d'ici quelques jours, au fur et à mesure que montera la fièvre.

Il suffit de deux ou trois têtes chaudes pour organiser une manifestation et grouper quelques centaines de personnes. Que ces manifestations viennent en conflit avec des sujets d'un pays ennemi, un coup de pistolet peut partir—on ne saura peut-être jamais comment—et être le signal d'un conflit sanglant.

On ne tardera pas à s'apercevoir qu'avec une population cosmopolite comme celle que nous avons reçue depuis quelques années, le problème du maintien de la paix intérieure va devenir, dans nos grandes villes, d'une difficulté dont nos pères n'avaient aucune idée.

Les fameux chevaliers

En réponse à un article de la *Croix*, de Paris, la *Croix*, de Montréal, fait sur le compte des Chevaliers de Colomb les très justes commentaires suivants, qu'on lira avec le plus grand intérêt:

Dans la *Croix* de Paris, du 20 décembre dernier, il a été publié un élogé dithyrambique des Chevaliers de Colomb.

Je ne dis pas qu'il n'y ait rien de vrai dans les éloges qu'on leur donne. Cependant, il me semble que quelques observations s'imposent.

Alors l'auteur de l'article attribue aux seuls K. of C. tout ce qui se fait de bon en Amérique. C'est un peu de modestie ne ferait pas de mal. Il y a, sans doute, des K. of C. qui, aux Etats-Unis aussi bien qu'au Canada, combattent vaillamment pour la cause de l'Eglise catholique. Mais ils ne sont ni les seuls, ni les premiers sur la brèche.

Il y a, continue l'auteur, une levée générale de bouilliers par les protestants et les francs-maçons. Contre qui, contre les catholiques?—Où!

Contre ceux des K. of C. qui, aux élections, ont triomphé de candidats adverses?—Probablement.

Contre les K. of C. comme société?—Oh! si peu. C'est au contraire une des rares sociétés catholiques qui ait ordinairement une bonne presse parmi les feuilles protestantes. C'est la seule qui ait jamais eu l'honneur (?) d'être louée et hautement approuvée par les organes officiels de l'orangisme et de la maçonnerie. Et cela seul devrait suffire à la rendre suspecte.

Les K. of C., dit-on, sont très généreux à l'égard de certaines œuvres catholiques. C'est vrai. Mais beaucoup prétendent que, pour toucher leurs coeurs, il faut prononcer certaines paroles qui ne sont pas connues de tout le monde, et faire certains signes qui n'ont aucun rapport avec le signe de la croix.

Il se protègent les uns les autres et favorisent leur élévation réciproque. C'est très vrai. Mais que ce soient toujours les plus méritants, parmi les catholiques tout courts, qui se trouvent ainsi placés sur le chandelier, c'est un point très controversé.

Il y a une autre société qui fait la même chose dans toutes les parties du monde; et, si ça fait les affaires des adeptes de la secte, je n'ai jamais entendu dire que le public avait eu à s'en louer.

Les mauvaises langues disent même que la nouvelle chevalerie non contente d'exercer son "pistonage" dans l'ordre civil et politique, tend à l'étendre à un autre ordre, où il pourrait avoir et où il a déjà eu, dit-on, les plus désastreux effets.

Et puis, comment peut-on attribuer aux K. of C. le mérite de l'élection du gouverneur et du maire de New-York, tout en prétendant que l'association est neutre, sous le rapport des partis politiques? Chacun sait pourtant bien qu'aux Etats-Unis surtout, ce sont les partis politiques qui font les élections, c'est-à-dire, les vrais partis politiques triqués par les sociétés occultes. La chevalerie serait-elle une de celles-ci? ayant une face en public et une autre dans le secret des "halls"? On l'a beaucoup dit; ceci tendrait à faire croire que c'est vrai.

M. Malet écrit avec un bel aplomb:

"Les mesurés sont affiliés à l'ordre d'après un rituel spécial; ce rituel, 'ai-je besoin de le dire', n'a rien en soi qui puisse éveiller les susceptibilités de l'Eglise, par une assimilation quelconque avec les rites mystérieux et défendus, en usage dans les loges maçonniques."

Mais oui; il y aurait besoin, grand besoin de le dire; c'est même la seule chose qu'il importait de dire, et surtout de prouver; c'est là qu'est le noeud de la question.

Car, à part les controverses sur l'esprit de la société, voici les points qui me semblent bien établis et admis par les chevaliers eux-mêmes:

Ils ont une initiation "secrète" (comme les F...)

Ils sont initiés au moyen de rituels "mystérieux" et quinquacelles (comme les F...)

L'initiation se fait à plusieurs degrés (comme chez les F...)

Il y a des secrets échelonnés tout le long de ces différents degrés (comme chez les F...)

Les initiés des degrés inférieurs ne connaissent point les secrets des degrés supérieurs (comme chez les F...)

D'après M. Malet, ils prétendent ne pas s'occuper de politique, et cependant, d'après le même, ils ont des élections (comme chez les F...)

Ils ont des mots de passe et des signes de reconnaissance (comme chez les F...)

On essaie de rassurer les consciences timorées, en leur disant qu'un grand nombre de prêtres font partie de la société.

Ainsi en était-il de la F... M... avant 1789.

Ils prétendent être une association de bienfaisance et de secours mutuel; ainsi disent les F... M... Ils se proposent de défendre la religion Catholique; ainsi dissimulent beaucoup de loges, avant 1789, cela ne les empêchait pas d'auteurs, de favoriser la licence et le relâchement des moeurs, par tous les moyens possibles. Et, ici encore, la comparaison semble pouvoir se poursuivre; car les réunions des K. of C. se terminent rarement sans bals, où l'on peut admirer chevaliers et chevalières se livrant aux exercices des danses les plus "sélectes" de la civilisation moderne.

M. Malet se pème d'admiration devant la "fraternisation" des pasteurs et de leurs ouailles, dans les "halls" de la chevalerie. Il me semble que cela a dû rappeler une ancienne connaissance (le "Sillon") au souvenir des catholiques français. Seulement par là-bas, l'autorité supérieure ne semble pas trouver cela si admirable que ça. J'ai même lu une encyclique de Pie X où j'ai bien cru comprendre que cette sorte de "fraternité" était absolument prohibée... Peut-être ai-je mal compris.

Sans donc vouloir me prononcer sur l'orthodoxie des Chevaliers, puisque Rome ne l'a pas fait, je puis bien dire, qu'avec mes yeux de profane, je ne peux pas voir la différence qui existe entre la situation d'un prêtre, initié du 1er degré, et entrant dans un "hall", pour y devenir le subordonné de son bedeau du 4e, et celle du capitaine, de grade M... inférieur, entrant en loge pour être soumis à l'autorité du caporal bottier de sa compagnie bon 33.

Un autre grand inconvénient de la chevalerie, c'est quelle sert de

paratonnerre à la F... M... et à toutes les autres sociétés secrètes. Parlez, en effet, des dangers de ces sociétés à un protestant ou à un catholique "exempt de préjugés", tout de suite il va vous jeter à la face les K. of C. Et de fait, je ne vois pas bien quelle autorité peut avoir, pour combattre la F... M... un prêtre affilié lui-même à la société secrète des Chevaliers de Colomb.

Donc, en résumé, personne ne nie les avantages "matériels" apportés par les K. of C. à certaines églises et à certaines institutions catholiques. Personne ne met en doute la parfaite bonne volonté de l'immense majorité des Chevaliers. Mais pour ce qui est de l'influence morale de la société, comme telle, nous pensons, avec beaucoup d'autres, que tant qu'elle n'aura pas renoncé à sanctifier ses réunions par la valse et le polka, tant qu'elle n'aura pas renoncé à ses singeries plus ou moins maçonniques; tant qu'elle n'aura pas secoué le joug de ses 4e, pour se soumettre au grand joug, à l'autorité des pasteurs légitimes, une grande réserve s'impose à son égard.

PIERRE LEMOINE.

Feux de forêts

Nous voici à l'époque où les feux de forêts font, d'habitude, le plus sentir leurs terribles ravages. Si l'on mettait en pratique les quelques conseils suivants, on éviterait la majeure partie des lourdes pertes créées par les feux de forêts:

1o. Assurez-vous que votre allumette est éteinte avant de la jeter au hasard.

2o. Videz les cendres de votre pipe, ou jetez votre bout de cigarette ou de cigarette dans un endroit où il n'y a rien d'inflammable.

3o. N'allumez pas un feu de camp plus considérable que vous n'avez besoin. Ne le quittez jamais, fût-ce même pour quelques instants, sans avoir éteint le feu au moyen d'eau ou de terre.

4o. N'allumez pas de feu de camp près d'un arbre ou d'un corps mort. Elevez un petit feu autour duquel vous pouvez enlever les aiguilles, les feuilles ou l'herbe.

5o. N'allumez pas de feu de joie. Le vent peut s'élever d'un instant à l'autre et donner naissance à un incendie que vous ne pourrez plus contrôler.

6o. Si vous découvrez un feu, éteignez-le si possible; si vous ne le pouvez pas; avertissez le garde-forestier le plus rapproché, ou le garde-feu, aussi rapidement que vous en serez capables.

Docteur.—Vous menez une vie trop sédentaire, vous devriez changer davantage de scène.

Patient.—Allons donc! J'en change bien assez de scènes, j'suis machiniste au National!

LES INSOUCIANTS
Madame.—Si nous déménageons dans cette petite maison, nous serons déçus.

Monsieur.—Qu'importe: la maison est confortable et nous ne nous mettrons pas de dettes sur le dos.

Madame.—Voilà bien les hommes! Pourvu qu'ils aient leur confort et que la moindre facture soit payée aussitôt que présentée, ils s'acquiescent peu de ce que pense le monde!

Ax retardataires

Au mois de mai dernier, l'administration de LA JUSTICE LIMITEE faisait parvenir à tous ceux qui n'étaient pas en règle avec la caisse du journal la "Justice" un pressant appel de payer leur abonnement. Quelques abonnés seulement ont jugé à propos de faire remise. Par négligence ou pour d'autres motifs, la grosse majorité des souscripteurs n'ont pas eu de voir donner signe de vie. Nous disions dans notre lettre circulaire du mois de mai:

"Nous sommes prêts à continuer la lutte, à condition que l'on ne perde pas totalement de vue quelles raisons il faut mettre en oeuvre pour faire vivre, grandir et prospérer un journal de combat.

"Votre remise n'est que peu de chose, mais songez que votre cas se répète des milliers de fois, et que la réunion de toutes ces redevances formera un montant qui nous aidera à lutter vaillamment."

Vu le piètre résultat de nos réclamations, nous avons décidé de revenir aujourd'hui à la charge par la voie de notre journal. Nous prions donc TOUS CEUX qui nous doivent un an d'abonnement—ou plus—de bien vouloir se rendre à notre nouvelle demande.

Si d'ici quinze jours les retardataires ne se sont pas occupés de nous faire parvenir leur remise, nous nous verrons forcés de transporter leur compte entre les mains de nos avocats pour perception. Personne n'aura le droit de s'offenser, puisque tous et chacun auront été plusieurs fois avertis.

LA JUSTICE LIMITEE, 457-459, rue Sussex, Ottawa, Ontario.

DECISIONS JUDICIAIRES (CONCERNANT LES JOURNAUX)
1.—Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre est responsable du paiement.
2.—Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arriérés qu'elle doit sur son abonnement, autrement l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'au moment du paiement, qu'elle ait retiré ou non le journal du bureau de poste.
3.—Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.
4.—Les tribunaux ont décidé que le fait de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros, à l'ancienne adresse constitue une preuve prima facie d'intention de fraude."

On demande

ON DEMANDE une institutrice graduée dans les deux langues dans la province d'Ontario pour l'école séparée de Rainy River. Salaires offerts, \$500.00 par an. S'adresser à M. Louis Patenaude, Rainy River. 24-7-3fs.

On demande

INSTITUTRICE.—On demande une institutrice bilingue qualifiée pour Ontario pour l'école séparée No. 12 du Township de Nepean, Bellevue (banlieue d'Ottawa) pour l'année scolaire 1914-15. S'adresser à M. S. Cousineau, City View, Ont.

Pour l'enseignement

Des demandes seront reçues par les soussignés, jusqu'au quinze d'août, pour des instituteurs et institutrices pour les Ecoles séparées d'Ottawa, pour le terme commençant le 1er septembre. Les salaires seront comme suit: détenteurs de certificats de troisième classe, \$450.00; détenteurs de certificats de seconde classe, \$500.00; principaux pour les écoles de trois classes ou moins, \$600.00; principaux pour les écoles de quatre classes ou plus, \$700.00. Les postulants qui possèdent la double qualification de l'anglais et du français voudront bien mentionner ce fait dans leurs demandes.

S. M. GENEST, Président, 202, rue Queen, Ottawa, 20 juillet 1914.

RAISON DE PLUS
—Vous ne devriez pas aller à X, tous les gens y sont malades.
—Raison de plus pour y aller; je suis médecin.

Téléphone: Queen 1635
J.-H. Brunet
Maréchal-Ferrant
Rue VICTORIA, Coin MAISONNEUVE
Spécialité: Chevaux de carrosse et chevaux de course.
Une visite est sollicitée.

JOSEPH COTE

Agent d'Assurances
Contre le feu, les accidents sur les grandes vitres, les automobiles et sur la vie. Les meilleures compagnies anglaises, américaines et canadiennes. 120 rue Clarence, Ottawa. Téléphone: Rideau 130.

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

livres de Prières, Chapeteles, Médailles, Statues, Bénédictins, Images, Crucifix.
Aussi un bel assortiment de livres de classes.
Vous pouvez vous les procurer en vous adressant à la
LIBRAIRIE P C Guillaume
Angle des rues Sussex et York.

LA Banque Nationale

FONDEE EN 1860
CAPITAL AUTORISE, \$5,000,000. RÉSERVE, \$1,700,000.
CAPITAL PAYE, \$2,000,000. ACTIF TOTAL, \$25,983,239.12.

Notre Succursale de Paris
14 rue Auber

Permet d'offrir au public voyageur des avantages exceptionnels et au commerce des taux d'échange raisonnables. Lettres de crédit émises sur tous les points du globe. Travellers Cheques, payables sans charges en Europe et en Palestine. Dépôts de \$1.00 et plus acceptés, retirables à demande. Intérêt bonifié deux fois l'an sur la balance quotidienne. Le clergé et les marchands de campagnes et tous nos clients en général sont assurés d'un service prompt et efficace.

ST-GEO. LEMOINE, gérant.

CHARBON ET BOIS

25c Par Tonne d'Escompte.
SUR LE CHARBON ACHETÉ AU COMPTANT.
Livraison Immédiate.

JOHN HENEY ET FILS, LIMITEE.
20 RUE SPARKS
BRANCHES
76 Nicolas, Tél. R. 303 et 839
370 Catharine, Tél. Carling 1340.
Rue Bank, Tél. Q. 2548.

On demande

ON DEMANDE une institutrice graduée dans les deux langues dans la province d'Ontario pour l'école séparée de Rainy River. Salaires offerts, \$500.00 par an. S'adresser à M. Louis Patenaude, Rainy River. 24-7-3fs.

On demande

INSTITUTRICE.—On demande une institutrice bilingue qualifiée pour Ontario pour l'école séparée No. 12 du Township de Nepean, Bellevue (banlieue d'Ottawa) pour l'année scolaire 1914-15. S'adresser à M. S. Cousineau, City View, Ont.

Pour l'enseignement

Des demandes seront reçues par les soussignés, jusqu'au quinze d'août, pour des instituteurs et institutrices pour les Ecoles séparées d'Ottawa, pour le terme commençant le 1er septembre. Les salaires seront comme suit: détenteurs de certificats de troisième classe, \$450.00; détenteurs de certificats de seconde classe, \$500.00; principaux pour les écoles de trois classes ou moins, \$600.00; principaux pour les écoles de quatre classes ou plus, \$700.00. Les postulants qui possèdent la double qualification de l'anglais et du français voudront bien mentionner ce fait dans leurs demandes.

S. M. GENEST, Président, 202, rue Queen, Ottawa, 20 juillet 1914.

RAISON DE PLUS
—Vous ne devriez pas aller à X, tous les gens y sont malades.
—Raison de plus pour y aller; je suis médecin.

Téléphone: Queen 1635
J.-H. Brunet
Maréchal-Ferrant
Rue VICTORIA, Coin MAISONNEUVE
Spécialité: Chevaux de carrosse et chevaux de course.
Une visite est sollicitée.

JOSEPH COTE

Agent d'Assurances
Contre le feu, les accidents sur les grandes vitres, les automobiles et sur la vie. Les meilleures compagnies anglaises, américaines et canadiennes. 120 rue Clarence, Ottawa. Téléphone: Rideau 130.

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

livres de Prières, Chapeteles, Médailles, Statues, Bénédictins, Images, Crucifix.
Aussi un bel assortiment de livres de classes.
Vous pouvez vous les procurer en vous adressant à la
LIBRAIRIE P C Guillaume
Angle des rues Sussex et York.

LA Banque Nationale

FONDEE EN 1860
CAPITAL AUTORISE, \$5,000,000. RÉSERVE, \$1,700,000.
CAPITAL PAYE, \$2,000,000. ACTIF TOTAL, \$25,983,239.12.

Notre Succursale de Paris
14 rue Auber

Permet d'offrir au public voyageur des avantages exceptionnels et au commerce des taux d'échange raisonnables. Lettres de crédit émises sur tous les points du globe. Travellers Cheques, payables sans charges en Europe et en Palestine. Dépôts de \$1.00 et plus acceptés, retirables à demande. Intérêt bonifié deux fois l'an sur la balance quotidienne. Le clergé et les marchands de campagnes et tous nos clients en général sont assurés d'un service prompt et efficace.

ST-GEO. LEMOINE, gérant.

CHARBON ET BOIS

25c Par Tonne d'Escompte.
SUR LE CHARBON ACHETÉ AU COMPTANT.
Livraison Immédiate.

JOHN HENEY ET FILS, LIMITEE.
20 RUE SPARKS
BRANCHES
76 Nicolas, Tél. R. 303 et 839
370 Catharine, Tél. Carling 1340.
Rue Bank, Tél. Q. 2548.

—AU—

Rendez-vous de l'Élégance

NOUS sommes en mesure de répondre aux demandes des plus difficiles. Notre choix de Merceries et Chapeaux est des plus complets. La valeur et les qualités de nos marchandises nous ont mérité la clientèle des jeunes élégants de la ville et des environs.

NOUS assortiments sont toujours de saison et du dernier goût.

VENEZ vous en convaincre par vous-mêmes.

Quelques spécialités a prix réduits

Chemises négligées avec collet mou. Rég. \$1.25 pour... **95c.**

Sous-vêtements "Combinaisons" en toile, manches courtes et longues. Régulier \$1.25 pour... **\$1.00.**

Chaussons en fil de soie, à... **25c et 50c.**

Cétoires de toutes sortes et de toutes nuances à 25c, 50c, 75c et \$1.00.

Pantalons en duck. Rég. \$1.25 pour... **\$1.00.**

Chemises blanches en duck. Rég. \$1.00 pour... **75c.**

Costumes de bain, un ou deux morceaux. 50c et 75c.

Nous avons aussi un bel assortiment de chapeaux

Chapeaux "Panama". Régulier \$10, et \$8. Sacrifiés à... **\$3.95.**

Chapeaux "Sailor" les plus nouvelles formes. Votre choix à... **\$2.00.**

Chapeaux mous et durs, les formes les plus nouvelles pour l'automne... **\$2. et \$2.50.**

25 douzaines de bretelles de 50c. à vendre à... **25c.**

L'heure est arrivée de venir faire votre choix.

J.-B. SENEGAL, MERCIER et CHAPÉLIER

Angle des rues Dalhousie et Rideau, OTTAWA.
Téléphone: Rideau 2201.